

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE LESPIGNAN**

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

SEANCE DU 9 AVRIL 2025

Objet :

**Convention de partenariat avec le
SESSAD SOL-N sur le
temps de cantine scolaire**

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, Didier MONTIER, René COUSIN, Marie-Josée GOTH, Agnès TOMASO, Thierry CELMA, Myriam AGUILA, Laure GIMENO, Julien RIBES, Ludivine ALBERT.

Procurations : M. Laurent FUSTER à M. Yann RAMIREZ, Mme Mylène NAUDIN à Mme Agnès TOMASO, Mme Marie CHOLLET à Mme Françoise CRASSOUS.

Absents : M. Jean-Philippe GARCIA, M. Julien PUJOL et M. Olivier MONROS.

Secrétaire de séance : M. René COUSIN

Début de séance : 18h30

N° : D-2025 - 04 - 09 - 10

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	22	19

Monsieur le Maire donne lecture au conseil d'une proposition de convention de partenariat entre la commune et le SESSAD SOL-N qui règlemente l'intervention d'une éducatrice spécialisée auprès d'un élève de la classe ULIS pendant le temps méridien une fois par semaine scolaire, tous les lundis.

Cet accompagnement éducatif a pour but d'aider l'élève dans sa relation aux autres.

Le SESSAD SOL-N prendra en charge les frais de restauration de l'éducatrice sur présentation de facture.

Cette convention est valable jusqu'au 30 juin 2025.

Il demande au Conseil de bien vouloir se prononcer,

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Approuve, à l'unanimité des présents + 3 procurations, les termes de la convention présentée et,

Autorise Monsieur le Maire à la signer avec le SESSAD SOL-N.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire,

Le Maire,

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le

15 AVR. 2025

ID : 034-213401359-20250409-D2025_04_09_010-DE

Après dépôt en Préfecture

De l'Hérault le 14 AVR. 2025

Et publication ou notification

Du 15 AVR. 2025

Le Maire :



René COUSIN



Jean-François GUIBBERT

